



Pour diffusion immédiate

Lancement de LCM Avocats inc., cabinet boutique spécialisé en litige

Montréal, le 3 mars 2014 – Les fondateurs de LCM Avocats inc. sont heureux d'annoncer la création d'une nouvelle boutique de litige à Montréal. Le cabinet offrira des services dans tous les domaines du litige civil et commercial, notamment en matière de recours collectifs, de même qu'en droit public et administratif.

Les cinq associés fondateurs de LCM Avocats inc. sont Bernard Amyot, Ad. E., Sébastien C. Caron, Patrick Ferland, David Joanisse et Dominique Ménard. Cinq autres avocats se joindront à l'équipe, de même que deux parajuristes et un avocat-conseil de grande renommée, M^e Max Bernard, Ad. E., qui y poursuivra sa pratique de plaideur et d'arbitre. Tous pratiquaient jusqu'à récemment au sein du groupe litige du cabinet national Heenan Blaikie.

« Notre objectif est simple : répondre encore mieux aux besoins de nos clients en leur offrant des services juridiques et des conseils stratégiques de la plus haute qualité au meilleur coût possible », a déclaré M^e Bernard Amyot. « Nos clients nous ont d'ailleurs encouragés dans cette voie en nous réitérant leur confiance pour la conduite de leurs dossiers les plus complexes et les plus importants. »

« Pour nous, l'esprit d'équipe est fondamental », a indiqué M^e David Joanisse. « Ce que nous avons voulu accomplir en fondant ce cabinet est non seulement de regrouper des avocats talentueux, aux expertises solides et complémentaires, mais surtout de bâtir une équipe solide, composée de professionnels dynamiques, habitués à mettre leurs énergies en commun pour atteindre les objectifs stratégiques de nos clients. »

Les bureaux de LCM Avocats inc. sont situés au 1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1510, à Montréal.

-30-

Source:

Bernard Amyot

T 514 375-2679

F 514 905-2001

bamyot@lcm-boutique.ca

www.lcm-boutique.ca